



Notant le manque général d'informations techniques sur la reproduction des vecteurs dans et aux alentours des aéroports internationaux;

1. PRIE INSTAMMENT les Etats Membres:

1) d'organiser des enquêtes régulières sur les vecteurs dans les aéroports et ports internationaux, afin d'identifier les routes vulnérables et les situations qui appellent des actions de lutte spécifiques et de partager les informations ainsi récoltées;

2) de renforcer les mesures de lutte contre les vecteurs et les rongeurs dans et autour des aéroports et ports internationaux et d'accorder davantage d'attention au Règlement sanitaire international, en particulier à ses articles 16 et 19 relatifs à la lutte contre les vecteurs et les rongeurs;

3) de s'assurer que tous les vols en provenance de pays ou zones impaludés vers ceux qui ne le sont pas, soient l'objet d'une surveillance étroite et soient désinsectisés avant le décollage ou après l'atterrissage;

4) d'identifier d'autres vols à haut risque, en particulier ceux qui permettent d'aller vers d'autres zones des îles du Pacifique exemptes d'anophèles, et de prendre des mesures de surveillance et de lutte appropriées;

5) d'accroître le nombre de personnes qualifiées disponibles pour le développement d'activités de surveillance et de contrôle;

2. PRIE le Directeur régional:

1) d'envisager la distribution en routine d'un bulletin d'information des services de renseignements sur les vecteurs, afin de diffuser les informations sur la surveillance et la lutte contre les vecteurs et les rongeurs associés aux voyages internationaux par air ou par mer;

2) de promouvoir la formation du personnel de lutte contre les vecteurs et les rongeurs dans les aéroports et ports internationaux;

3) de créer un mécanisme de consultation et de coopération parmi les pays concernés;

3. PRIE EN OUTRE le Directeur régional de porter la teneur de la présente résolution à l'attention du Directeur général, afin qu'il puisse à son tour attirer sur elle l'attention du Conseil exécutif et de l'Assemblée mondiale de la Santé, dans la perspective d'une intensification de l'action internationale.